

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 mai 2022

Régulièrement convoqué le 12 mai 2022, le conseil municipal s'est réuni le 16 mai 2022 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

Présents : Michèle DORIN, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Alain BAMET Antoine BELICARD, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Sébastien PRADES.

Absent et excusé :

Mme Michèle DORIN est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 21 mars 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- **Autorisation des absences facultatives des salariés :** Après délibération, le conseil décide de valider les autorisations d'absences selon celles préconisées dans la circulaire du 15/09/2005 transmise par le centre de gestion. (Voir tableau joint)

- **Questions diverses**

- ✓ **Désignation des Jurés d'assises le vendredi 3 juin à 9h à La Chapelle de Guinchay :**

Jean-François Sanvert se rendra à la réunion au cours de laquelle aura lieu le tirage.

- ✓ **Point cimetière :**

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon est enclenchée. Le PV compte rendu de la visite du cimetière est affiché depuis ce week-end. Il y aura un autre affichage après un intervalle de 15 jours.

- ✓ **Point voirie devant maison Ducroux et devis Thivent :**

Devis Thivent : Budget Comcom 25700 €. Après délibération le conseil décide de terminer les travaux de la route de la Montagne (pour un montant de 13500€ HT), de refaire le carrefour de la route d'Ecolette (pour 3500 €), de refaire la route de la ferme jusqu'à l'entrée de Mr Desbois (2500 + 5400 €), l'impasse du petit vallon jusqu'à chez Mr Roubi (4400€) le tout pour un

total de 29300 €. Suite à ces travaux, nous aurons des créations de routes, ce qui entraînera une légère augmentation de la subvention de la communauté de communes dans les années à venir.

Maison Ducroux : Les grosses pierres doivent être enlevées. Un spécialiste de la DDT doit passer faire un état des lieux. La banquettes le long du goudron doit être décaissée et ré empierrée.

✓ Elections législatives du 12 juin

Plage horaire	8h-11h30	11h30 - 15h	15h- 18h
Elus	-Vincent Jacquet - Sébastien Prades -Jean-François Sanvert	-Antoine Béricard -Joëlle Dailly -	-Cédric Grandperret -Julie Jugnet - Michèle Dorin
Bénévoles	-	-Philippe Cacciabue	-Claudette Lamain

✓ Elections législatives du 19juin

Plage horaire	8h-11h30	11h30 - 15h	15h- 18h
Elus	-Jean-François Sanvert -Alain Bamet -	- Jean-Charles Claudel -Joëlle Dailly - Michèle Dorin	-Cédric Grandperret -Julie Jugnet -
Bénévoles	-Mathilde Robert	-	- Claudette Lamain

- ✓ **Acacias Montmoux demande de l'association des chasseurs** : Après délibération, le conseil décide d'autoriser l'association des chasseurs à prélever quelques troncs dans le bois de Montmoux. La parcelle est proposée à l'affouage. Les personnes intéressées doivent s'adresser à la mairie. Après prise de renseignements sur les conditions, cette gestion pourrait être confiée à l'ONF.
- ✓ **Coupe de foin** : Comme chaque année la parcelle de pré à foin autour du city-stade est proposée aux agriculteurs du village qui devront transmettre leur offre à la mairie sous pli cacheté. Pour information, un article sera mis dans le journal et un affichage sera mis à la grille. La date limite de réponse est le 4 juin. Les foins devront être effectués avant le 1^{er} juillet.
- ✓ **Pâtûre du talus de la Place** : Après délibération, le conseil accepte que Madame Schietse fasse pâturer ses moutons sur le talus du hameau de la Place.
- ✓ **Travaux de replantation forêt communale** : les travaux seront à budgéter en 2023.

- ✓ **Signalétique touristique** : Après discussion le conseil décide des emplacements des panneaux d'entrée de village. Les coordonnées GPS seront transmises à la communauté de communes rapidement.
- ✓ **Gestion de la Salle des fêtes en l'absence de Cyril Thuilière** : les personnes devront s'adresser à la mairie.
- ✓ **Circulation sur la route d'Ecussols le jour de la brocante** : l'association organisatrice doit gérer la gestion des parkings de voitures et un arrêté municipal indiquant la fermeture temporaire de la route sera fait.
- ✓ **Matériel du sous-sol** : une corvée de tri sera organisée prochainement.
- ✓ **Subvention Ecole de Musique** : une réunion est organisée au niveau de la communauté de communes le 24mai pour en débattre.
- ✓ **Commission commerce** : réunion à prévoir avec élargissement à tous les habitants.
- ✓ **Journée Zéro déchets** : prévue le 17 septembre avec une dizaine d'ateliers. Une réunion avec le Sirtom est à programmer.
- ✓ **Contrat licence IV** : Après discussion, le conseil décide de solliciter l'association Saint Pierre en Fleurs pour passer une convention.
- ✓ **Droit de préemption vente parcelle Aumeugnier-Ducroux** : la commune renonce à son droit de préemption.
- ✓ **Vidéoprojecteur** : celui de l'école primaire est en panne. Voir pour demander un devis pour un bimer et une imprimante wifi.
- ✓ **Orange** : le réseau est de nouveau en panne dans certains secteurs (les Bajais, La mère au prost, Almont, Le Paquier...).
- ✓ **Formation des salariés** : Alain Bamet informe le conseil que les formations suivantes sont proposées et acceptées par nos salariés : Habilitation électrique et signalétique de chantier pour Christophe Rotival et Entretien des locaux pour Jocelyne Fayard.

- ✓ **Abri-bus de la croix La dame** : L'entreprise Aublanc devra être relancée. Alain Bamet s'en charge.
- ✓ Prochaine réunion le 20 juin à 20 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.